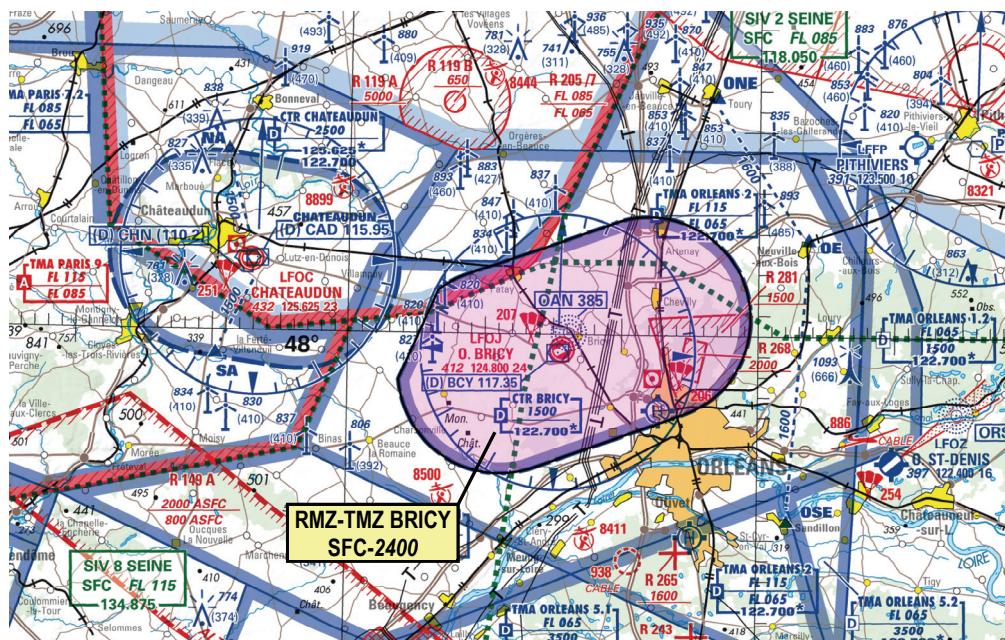


Objet : Création à titre expérimental d'une zone à utilisation radio et transpondeur obligatoire (RMZ-TMZ)
autour de l'aérodrome d'Orléans-Bricy LFOJ

En vigueur : Du 18 février au 21 avril 2021

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Orléans-Bricy LFOJ



Extrait carte 1 / 500 000 IGN - Edition 2020

ACTIVITE

Circulation et procédures
d'aérodrome.

DATES ET HEURES D'ACTIVITE

RMZ-TMZ activable H24, lorsque
la CTR est désactivée.

INFORMATION DES USAGERS

Bricy TWR : 124.800 MHz
Bricy APP (RAI) : 122.700 MHz

GESTIONNAIRE

Bricy TWR

STATUT

Zone à utilisation radio et
transpondeur obligatoire (RMZ -
TMZ).

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM : contact radio obligatoire avec Bricy TWR.

Transpondeur obligatoire en fonctionnement:

- CAG VFR : Afficher le code 7000
- CAM V : Afficher le code 0300 ou le code alloué par Bricy TWR

SERVICES RENDUS

- Informations de vol et alerte dans la RMZ-TMZ,
- Contrôle, informations de vol et alerte en circulation d'aérodrome.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales

identiques à celles de la CTR Bricy - Cf. AIP France AD 2 LFOJ.AD 2.17

Limites verticales

SFC / 2400ft AMSL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Lorsque la RMZ-TMZ est active :

- les activités suivantes sont suspendues : PJE 206, PJE 207 et AEM 8415 ;
- l'activité AEM 8358 reste utilisable selon protocole;
- les zones LF-R 268 et LF-R 281 restent activables.

ORGANISME A CONTACTER

Chef de quart ESCA Bricy - Tél : 02 38 42 66 45